

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saffat-Prid
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.50	4.50	7.50	14.00
Etranger	2.00	6.00	10.00	18.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Comptes de chèques postal 115 54.
 o. i. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
 La Suisse... 20 »
 L'Étranger... 25 »
 Réclamés... 50 »

Nouvelles du jour

Succès français à l'ouest de Verdun. Recul russe au sud du Dniester.

Une forte attaque française s'est produite hier, au début de la matinée, à Verdun, sur la rive gauche de la Meuse, entre le bois d'Avocourt et les pentes occidentales de la cote 304. Les Allemands avaient réalisé dans ce secteur, les 28 et 29 juin, une avance de part et d'autre de la route Malancourt-Esnes. L'attaque française d'hier a rétabli l'ancien état de choses ; le front français a été porté en avant sur une étendue de deux kilomètres et demi et un profondur d'un kilomètre.

En Galicie, au sud du Dniester, la forte résistance que les Austro-Allemands opposaient à l'offensive russe, sur le front Halicz-Kalouz, a pris tournure de contre-offensive. Les Russes annoncent qu'ils ont dû abandonner Kalouz et se replier sur la rive orientale de la Lomnitsa.

Le groupe parlementaire catholique allemand publie une longue déclaration au sujet des événements qui ont amené le changement du chancelier. La conclusion de ce mémoire est particulièrement importante.

Rappelons que la crise est née d'un double courant d'idées, qui, latent jusque-là, s'est manifesté tout à coup avec une force extraordinaire : le courant démocratique et le désir de la paix.

L'exposé du groupe du Centre fournit des révélations intéressantes sur l'éclosion du mouvement en faveur de la paix.

Il explique que le Reichstag se trouvait appelé à voter de nouveaux crédits militaires ; mais voter de nouvelles dépenses, c'était décréter du même coup de nouveaux sacrifices de vies humaines sur le front et de nouveaux deuils à l'intérieur. La perspective d'une quatrième campagne d'hiver pesait sur les cœurs. L'espoir de voir finir la guerre s'éloignait encore. L'opinion publique, en constatant ce fait, voulait en avoir les raisons. Il ne lui suffisait plus de s'entendre exhorter à tenir bon.

La déclaration du parti catholique fournit la clef de cette impatience soudaine : les assurances qu'on avait données, au sujet des effets de la guerre sous-marine, ne se sont pas réalisées. On avait fait espérer que, par le fait des sous-marins, la guerre se terminerait vers le milieu de cette année. La faillite de cette espérance obligeait les représentants du peuple à provoquer les explications du gouvernement ; plus encore, à lui imposer la collaboration du Parlement pour chercher l'issue d'une situation qui menace de s'éterniser.

Le Centre catholique a pris l'initiative de cette action parlementaire. Il est parti de l'idée qu'il était nécessaire de restaurer la confiance publique. Pour cela, il fallait revenir au point de départ, en rappelant que le peuple allemand ne veut point de conquête, et répudier clairement, devant les neutres et devant l'ennemi, les projets d'annexions des pangermanistes. Laisser croire au peuple que la guerre ne se prolonge que parce qu'on poursuit l'accomplissement des rêves d'hégémonie pangermanistes serait le plus mauvais moyen de provoquer un dégoût général de la lutte, dit la déclaration du comité du Centre.

Il était urgent d'agir ; on courait le danger que le parti socialiste ne recueillît le profit de l'état d'âme du peuple.

L'action parlementaire a donc été engagée par le Centre ; une formule de déclaration désavouant les projets de conquêtes et proposant une paix de concessions mutuelles a été élaborée. Le vote de cette déclaration aura, selon les autorités du Centre, un effet bienfaisant à l'intérieur et à l'extérieur ; dans le pays, il remontera le moral ; au dehors, il répondra aux vœux qui se font jour partout en faveur d'une paix prochaine et il favorisera ce mouvement.

L'exposé que nous analysons en arrive à la question du chancelier. Il dit que, pour que le geste que le Parlement se disposait à faire eût toute son efficacité, il fallait qu'il y eût un gouvernement capable de la com-

prendre et d'en tirer parti pour sa politique. Le Centre a craint que M. de Bethmann-Hollweg n'eût pas le sens de la situation. La retraite de M. de Bethmann-Hollweg a donc été demandée. Il fallait des hommes nouveaux. Le Centre catholique déplore que, entre le gouvernement et le Parlement, il ait toujours manqué un contact étroit ; que les parlementaires aient été systématiquement tenus à l'écart des fonctions gouvernementales.

Ici, vient un passage capital, qui éclaire bien des choses et qui est gros de sous-entendus pour l'avenir : le Centre catholique constate que l'éminent politicien qu'est le comte Hertling, chef actuel du gouvernement bavarois, n'a jamais été jugé apte à remplir une fonction dans l'empire. La déclaration ajoute : « Le comte de Hertling a fait la preuve qu'il est digne et capable de diriger les destinées de l'empire allemand, comme c'est actuellement le vœu de nombre d'hommes de tous les camps, qui voient en lui le ferme successeur de M. de Bethmann. »

On sent l'importance de cette déclaration finale, qui pose le comte de Hertling en candidat à la Chancellerie. Remarquable coïncidence : à la même heure où paraissait l'exposé officieux que nous venons de résumer, la Gazette de Francfort annonçait que la succession de M. de Bethmann-Hollweg avait été d'abord offerte précisément à M. de Hertling, mais que celui-ci l'avait déclinée, pour des raisons de fait et des considérations personnelles.

Cette démarche auprès de la personnalité la plus éminente du Centre catholique atteste l'inquiétude éprouvée en haut lieu de voir le Centre prendre une attitude d'opposition. D'autre part, certaines feuilles protestantes pangermanistes, irritées de l'offensive parlementaire déchaînée par le député catholique Erzberger, ont insinué que celui-ci avait exécuté un plan arrêté avec le Pape et l'empereur d'Autriche, pour forcer l'Allemagne à la paix.

C'est demain jeudi que le Reichstag entendra pour la première fois le nouveau chancelier. La séance sera consacrée à la déclaration ministérielle et au débat sur les crédits de guerre, à propos desquels le Centre, les socialistes et les progressistes présenteront la déclaration sur la guerre et la paix, dont le texte est maintenant arrêté.

Demain jeudi, 19 juillet, sera une journée importante pour l'Espagne : c'est le jour de la réunion des parlementaires régionalistes à Barcelone. Alphonse XIII, qui feint de ne pas s'alarmer de l'agitation des esprits dans la péninsule ibérique, est parti pour la Granja, les Versaillais des rois d'Espagne, au pied de la Sierra Guadarrama. Mais la Granja n'est pas loin de Madrid et il faudra peu de temps au souverain et à ses ministres pour se rejoindre s'ils devaient éventuellement se concerter sur de graves mesures à prendre.

L'honorable Catalan qui veut bien s'intéresser à ce que nous disons sur son pays nous écrit que, d'après les renseignements qu'il a reçus, il ne s'agit pas de faire siéger le Parlement à Barcelone, mais bien de réunir des parlementaires, afin de leur faire demander la convocation des Cortès. Il nous cite des journaux espagnols qui, adversaires en principe des despadrats de la Catalogne, se sont prononcés en faveur de l'initiative des hommes politiques des quatre provinces, car ils jugeaient qu'une session des Cortès était légitime et désirable. Evidemment, s'il n'y avait que ce tractandum dans la convocation de Barcelone, il n'y aurait rien à dire ; mais le gouvernement, par l'organe de M. Dato, chef du ministère, y a vu autre chose : l'usurpation de la prérogative royale de convoquer les Cortès. Nous saurons, demain ou après demain, si M. Dato a grossi le péril, ou si les chefs du mouvement catalaniste n'ont pas peut-être réduit leurs prétentions et s'ils ne se sont pas bornés à exposer les raisons qui militent en faveur d'une réou-

verture de la session, ou encore si l'événement politique de demain n'est pas le début d'une sorte de révolution.

La réforme de la taxe militaire

Le 1^{er} janvier 1917, la haute surveillance sur la perception de la taxe militaire a été transférée du Département militaire suisse à l'Administration fédérale de l'impôt de guerre. Cette réforme est un premier pas en vue d'organiser la taxe d'exemption du service militaire sur une base plus rationnelle et plus uniforme et de lui faire produire des ressources lui permettant de contribuer dans une mesure supérieure à celle du passé aux charges financières de la Confédération. Jusqu'ici, chaque canton a prélevé la taxe militaire d'une façon qui était en étroit rapport avec son système particulier d'impôt. Dans les cantons où ce système est défectueux, le rendement de la taxe militaire en a souffert naturellement et, outre la Caisse d'Etat cantonale, la Confédération a été frustrée d'une partie de ce qu'elle pouvait espérer. Les nombreuses diversités existant au point de vue fiscal entre les différents cantons ont en également, jusqu'ici, pour conséquences, des inégalités de traitement qui se manifestaient à l'avantage des contribuables dans certains cantons et à leur désavantage dans d'autres ; ici, les citoyens se trouvaient en face d'une bienfaisante administration ; là, au contraire, ils étaient exposés aux rigueurs d'une sévère fiscalité. La perception de l'impôt fédéral de guerre aura, on peut s'y attendre avec certitude, une action heureuse sur les systèmes fiscaux des cantons dans le sens de l'uniformité et d'une meilleure administration ; elle aura dès lors aussi une influence bienfaisante sur le rendement futur de la taxe militaire. De son côté, l'Administration fédérale de l'impôt de guerre sera en mesure d'utiliser les expériences qu'elle a pu acquérir à l'occasion de la contribution de guerre pour réduire à leur minimum les inégalités et les inconvénients de toute sorte qui sont les conséquences fatales de la diversité entre les systèmes fiscaux des cantons et pour exercer un contrôle plus vigilant que cela n'a été le cas dans le passé sur les travaux de la taxation des contribuables et de la perception proprement dite de la taxe militaire.

Ce droit de haute surveillance conféré à l'Administration fédérale de l'impôt de guerre n'est qu'une première étape en vue de la réorganisation, sur une base plus étendue, de la taxe d'exemption. A l'heure où des événements d'ordre militaire ont apporté un si profond bouleversement dans les finances de la Confédération, il était tout indiqué que l'on songeât à faire contribuer une taxe de caractère militaire, dans une plus forte mesure qu'auparavant, aux charges nouvelles occasionnées au Trésor par la mobilisation. Déjà, par arrêtés des 23 décembre 1914, 20 décembre 1915 et du 20 décembre 1916, le Conseil fédéral a doublé la taxe militaire pour les années 1914, 1915, 1916 et 1917. Rien de plus équitable. Durant de longs mois, les milices ont monté, l'arme au pied, la garde à la frontière. Il en est résulté pour les hommes astreints au service des ennuis de toute nature, et pour un grand nombre d'entre eux, des pertes économiques qui, souvent, sont hors de proportion avec le sacrifice pécuniaire exigé des citoyens exemptés du service. Depuis que la taxe militaire a été doublée, la situation de ceux qui y sont astreints est encore très favorable comparativement à celle des hommes qui doivent périodiquement quitter leur famille et leurs affaires pour marcher sous les drapeaux.

Mais il faut reconnaître, d'autre part, que l'époque actuelle est anormale et que l'on ne saurait maintenir à demeure, pour les futures périodes de paix, la taxe militaire ainsi doublée. On peut se demander même si c'est dans une élévation des taux, si minime soit-elle, qu'il faudra chercher le moyen d'obtenir l'augmentation permanente du produit de la taxe lorsque, la paix conclue, la situation normale aura été rétablie. En effet, si, en faisant abstraction des considérations purement financières, on se demande s'il existe des motifs pour considérer comme trop bas, en temps normal, les chiffres de la taxe établis en 1878, il faut se souvenir avant tout que, lors de l'entrée en vigueur de l'organisation militaire de 1907, on a réduit de 4 ans la période faisant règle pour la taxe militaire et on l'a ramenée de l'âge de 44 ans à celui de 40. On se basait pour cette modification sur le fait que la nouvelle loi militaire réduisait la durée générale d'instruction.

Le législateur pensait donc, en 1907, qu'il fallait plutôt diminuer qu'augmenter la charge de la taxe militaire. Il faut tenir compte, en outre, du fait que la nouvelle loi militaire, en organisant l'assistance aux familles des militaires tombées dans le besoin par le fait de la mobilisation de leurs membres, a apporté aux personnes astreintes au service un important soulagement économique. Il faut attirer également l'attention sur le fait que les risques de dommages que l'appel au service militaire peut occasion-

ner dans leur situation civile aux personnes qui y sont astreintes ont diminué considérablement dans les dernières décennies d'années par suite de la modification des idées générales dans ce domaine. Pour les employés des administrations officielles, le service militaire n'entraîne pas de préjudice d'ordre financier et de nombreuses entreprises privées ne tiennent de même aucun compte du service militaire dans leurs conditions d'engagement. On ne peut, dans tous les cas, prétendre que, dans les périodes normales, la situation des personnes astreintes au service militaire soit devenue moins favorable depuis 1878 ; le service militaire actuel n'a pour conséquence ni un *damnum emergens*, ni un *lucrum cessans* plus considérables qu'autrefois.

On peut donc conclure, d'une manière générale, que, en dehors de toute considération de politique financière, une élévation permanente des taux de la taxe actuellement appliqués ne se justifierait pas et qu'il y aurait lieu dès lors de rechercher une autre solution qui permet d'obtenir le résultat financier désiré tout en reposant, autant que faire se peut, sur les bases de l'équité et sur les principes d'une répartition des charges égale pour tous.

Henri Blise, docteur en droit.

Les arrivages de charbon en Suisse

On nous écrit de Berne : La question de l'importation du charbon en Suisse a donné lieu, ces derniers temps, à plus d'une nouvelle fantaisie. Nous sommes heureusement en mesure de publier les plus importants d'entre les chiffres officiels de la statistique des douanes.

Voici d'abord quelle fut l'importation dans le courant du deuxième trimestre de chacune de ces trois dernières années :

	1915	1916	1917
(en quintaux métriques)			
Houille	3,603,270	5,043,031	2,999,216
Lignite	1,199	9,165	5,332
Coke	1,712,032	2,315,653	1,725,474
Briquettes	1,902,251	2,245,158	1,207,134
Total	7,217,752	9,613,007	5,937,156

On voit que le résultat du 2^o trimestre de 1917 est de 38 % inférieur à celui de la période correspondante de l'an dernier.

Voici la statistique pour chacun des trois derniers mois :

	Avril 1917	Mai 1917	Jun 1917
	Q. m.	Q. m.	Q. m.
Houille	1,162,249	926,561	910,406
Lignite	4,338	844	150
Coke	466,906	506,804	751,764
Briquettes	358,287	438,881	409,906
Total	1,991,780	1,873,090	2,072,086

Au cours des dernières semaines, l'importation a été la suivante (chiffres d'ensemble) :

Du 1^{er} au 8 juin : 422,208 q. m. ; du 9 au 16 juin : 433,800 ; du 17 au 24 juin : 592,732 ; du 25 au 30 juin : 623,547 ; du 1^{er} au 7 juillet : 416,415.

L'importation de la semaine du 1^{er} au 7 juillet se répartit en houille, 157,427 q. m. ; lignite, 0 ; coke, 183,766 ; briquettes, 75,122.

On voit que, dans la seconde quinzaine de juin, les résultats ont été relativement favorables. Par contre, ceux de la première semaine de juillet sont particulièrement mauvais, et les nouvelles qui nous viennent de la deuxième semaine ne sont guère plus encourageantes.

Chez les catholiques Italiens

Rome, 15 juillet.

Le *Messaggero* annonce que, à Milan, a eu lieu une réunion de catholiques et pour examiner l'attitude à prendre vis-à-vis des problèmes les plus urgents pour la conscience nationale, et qu'elle a décidé de fonder une feuille périodique qui, par un travail assidu de divulgation et d'encouragement, sera le héraut ferme et combatif de foi indéfectible et de chaud patriotisme.

Il s'agit évidemment d'un petit clan ayant à sa tête l'avocat Padoa, jusqu'ici membre du comité du groupe interventioniste, et qui trouve que l'Italia et ses confères ne sont pas assez chauvins.

Nouvelles diverses

Le vice-amiral Del Bono remplace, dans le cabinet italien, le contre-amiral Trianzi, démissionnaire.

Une grève a éclaté à Lisbonne ; les trams ne circulent plus.

Le maréchal Hindenburg et le général Ludendorff ont quitté Berlin, lundi soir, pour le quartier général.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 juillet

Communiqué français d'hier mardi, 17 juillet, à 3 h. de l'après-midi :

Canonade intermittente sur le front de l'Aisne, assez vive dans la région de Cerny et de Courcy.

En Champagne, les Allemands ont tenté de nouveaux et sérieux efforts sur le Téton.

Leurs vagues d'assaut, prises sous nos feux, ont dû regagner, en désordre, leurs tranchées de départ, laissant de nombreux cadavres.

Nous avons intégralement maintenu les gains du 14.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos troupes ont prononcé, ce matin, une vive attaque à l'ouest de la cote 304.

Selon les premiers renseignements, toutes les positions restées entre les mains des Allemands, à la suite des actions du 28-29 juin, ont été entièrement reconquises par nous.

Nous avons fait de nombreux prisonniers, non encore dénombrés.

Coups de main ennemis sur nos petits postes vers Douaumont et en Woëvre, près de Régnéville. Ils n'ont donné aucun résultat.

Communiqué allemand du 17 juillet :

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht : Sur la côte, les Anglais ont attaqué, après un feu vif pendant la journée, de nouveau près de Lombaertzyde. Ils ont été repoussés.

Sur le front de Norschote à Warneton l'action de combat d'artillerie a augmenté et a atteint une force considérable. Elle a aussi été vive sur les deux rives de la Scarpe. Des poussées de reconnaissance anglaises ont échoué près de Messines, Hulluch, Granelles, Bullecourt et au nord de Saint-Quentin.

Groupe du Kronprinz allemand : Pendant la matinée, des détachements de choc d'un régiment du Hanovre et de soldats du génie ont pénétré sur la chaussée de Laon à Soissons. Après une surprise de feu dans les lignes françaises, ils ont fait sauter des abris et des canons de tranchées et sont revenus avec de nombreux prisonniers et des mitrailleuses dans leurs tranchées.

Près de Courtecon, nous avons pris un coup de main, dans la nuit du 14 au 15 juillet, une nouvelle partie de la position française. Le nombre des prisonniers faits dans ce secteur s'est par conséquent accru de 450 Français.

Peu avant la tombée de la nuit, l'ennemi a ouvert soudain un feu très fort contre les positions entre la ferme de Malvoil et Cerny, puis une forte attaque, menée avec des masses épaisses, commença contre ce front. Elle a échoué sans succès sous le feu et dans des corps à corps, avec des pertes graves.

Toutes les positions gagnées récemment se trouvent solidement aux mains de la vaillante division de la Prusse orientale.

Un nord de Reims, une poussée française contre les tranchées prises par nous au sud du bois de Soulaing a échoué. Une seconde a été empêchée par notre feu de défense.

Au mont Téton, en Champagne occidentale, des troupes de Thuringe ont réussi, par des combats acharnés à la grenade, à chasser les Français de la dernière partie de notre vieille position et à repousser plusieurs contre-attaques.

Sur la rive gauche de la Meuse a commencé vers midi une action d'artillerie très forte contre la hauteur 304 et les lignes voisines. Notre feu de destruction contre les tranchées françaises et les endroits de préparation a réprimé l'attaque ennemie. Quelques soldats seulement sont sortis des tranchées. Ce matin, le combat de feu sur ce point a de nouveau augmenté.

Journée du 17 juillet

Communiqué français d'hier mardi, 17 juillet, à 11 h. du soir :

Activité des deux artilleries dans la région Cerny-Ailles et sur le plateau de Californie.

En Champagne, l'ennemi, au cours de la journée, a renouvelé ses attaques au nord du Téton et a repris pied sur certains points dans des éléments de tranchée que nous lui avions enlevés le 14. La lutte d'artillerie se poursuit violemment, dans le secteur du Mont-Haut, où nous organisons le terrain conquis.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'opération que nous avons exécutée dans la région ouest de la cote 304 s'est déroulée avec un plein succès. Après une forte préparation d'artillerie, nos troupes se sont portées, à 6 h 45, à l'attaque des lignes ennemies et, malgré une défense énergique des Allemands, elles ont repris, en quelques minutes, les tranchées que l'ennemi occupait depuis le 29 juin.

Poursuivant plus loin leur avance, elles ont enlevé, de haute lutte, les positions allemandes situées au delà. Sur un front de 2500 mètres, de part et d'autre de la route, Esnes-Malencourt, la première ligne allemande organisée défensivement avec un soin tout particulier est tombée.

tout entière entre nos mains. Peu après, la deuxième ligne ennemie a été également conquise.

L'avance en profondeur atteint 1 kilomètre. Notre ligne est ainsi reportée en avant et va depuis la corne sud-est du bois d'Avocourt jusqu'aux pentes ouest de la cote 304, en passant par le bois Canard.

Plusieurs contre-attaques allemandes au cours de l'après-midi ont été anéanties par nos troupes. Les Allemands ont subi des pertes très lourdes. Le chiffre des prisonniers valides s'élève à 425, dont 8 officiers.

Communiqué anglais d'hier, 17 juillet, à 1 h. de l'après-midi :

Nous avons gagné quelque peu de terrain pendant la nuit au sud-ouest de Warneton. Un de nos détachements, effectuant une incursion dans le secteur de Nicuport, a rencontré un fort parti ennemi devant ses tranchées. Nos troupes ont repoussé l'adversaire dans ses positions après un vif engagement. Elles l'ont poursuivi jusque dans ses tranchées où elles l'ont bombardé.

Communiqué anglais d'hier, 17 juillet, à 9 h. du soir :

Une opération de détail effectuée au début de la matinée, à Monchy-le-Preaux, nous a permis d'enlever cette position et de faire un certain nombre de prisonniers.

Prochaine rupture entre l'Argentine et l'Allemagne

Buenos-Aires, 17 juillet. (Havas.) — La rupture des relations diplomatiques entre la République Argentine et l'Allemagne est imminente.

On attend une réponse allemande à la note argentine, exigeant des satisfactions pour le torpillage du vapeur Toro, et la promesse de cesser d'attaquer les bateaux argentins.

L'opinion générale est que l'Allemagne n'accordera pas satisfaction.

La crise ministérielle étant arrivée à une solution, le ministre de la République Argentine, à Berlin, a reçu l'ordre d'exiger une réponse.

Le gouvernement allemand a informé la République Argentine que la réponse allemande au sujet des torpillages sera retardée de quelques jours par suite du changement de chancelier.

La crise allemande

Une lettre de Harnack

Le Bayerische Kurier publie le contenu de la lettre du Dr von Harnack à sa nièce. Le professeur y relate la conversation qu'il avait eue quelques jours auparavant avec le chancelier impérial.

Cette publication est qualifiée par la Rheinisch-Westfälische Zeitung de « révélation sensationnelle presque incroyable ».

M. de Bethmann-Hollweg informe le Dr Harnack que ses vues étaient très rapprochées de celles de Scheidemann, David et Heiné, mais qu'il ne pouvait encore se libérer entièrement de l'influence des conservateurs, qu'il devait d'abord diviser avant d'obtenir la pleine liberté de ses actes.

« Le plus grand danger, aurait dit M. de Bethmann-Hollweg, vient des Allemands qui continuent à croire à une victoire allemande. L'ex-chancelier ajouta : « La perspective la plus favorable ne peut être que partie nulle. »

(Le Dr Harnack proteste que sa lettre a été complètement défigurée et que l'ex-chancelier ne lui a rien dit de ce qu'on lui prête.)

Londres, 17 juillet.

Un télégramme de l'agence Reuter, de source hollandaise, dit, au sujet de la crise allemande, que M. de Bethmann-Hollweg se proposait de constituer un corps composé de membres du Reichstag pour servir d'intermédiaire entre le parlement et le gouvernement de Bavière, qui approuvait l'Autriche mécontente. M. de Bethmann-Hollweg proposait la formule : « Pas d'indemnité, pas d'annexions ». La Bavière et l'Autriche l'approuvaient. Par contre, le kronprinz, Hindenburg et Ludendorff s'efforçaient de le convaincre de la victoire décisive grâce à la guerre sous-marine. L'Autriche s'est montrée incrédule, et M. de Bethmann-Hollweg a démissionné.

L'affaire du « Bonnet Rouge »

Le Matin publie une dépêche de son correspondant de Genève qui donne, sur cette affaire, les renseignements suivants :

Le chèque trouvé sur M. Emile Duval, administrateur du Bonnet rouge, avait été émis par la Banque fédérale suisse sur une banque parisienne et était payable au nom de l'administrateur du Bonnet rouge. Le chèque fut momentanément retenu par le commissaire spécial de Bellegarde. Avant la guerre, M. Duval était secrétaire d'une société dite « Société immobilière des bains de mer de San-Stefano », station hivernale turque, sur les bords de la mer de Marmara, aux environs de Constantinople. Cette société comptait des actionnaires français, allemands, tures et suisses. Le principal actionnaire en était le banquier allemand Marx, de Mannheim. Un notaire genevois, M. Poncelet, était le conseil de la société.

En 1915, en raison de la guerre, la liquidation de la société fut décidée, et MM. Duval, Poncelet, ainsi qu'un avocat de Genève, M. Jacoud, furent nommés administrateurs. Depuis cette époque, M. Duval fit de fréquents voyages en Suisse et il se rencontra, ainsi d'ailleurs qu'il l'a reconnu, avec le banquier allemand Marx. On affirme également ici qu'il eut plusieurs conférences avec le banquier autrichien Rosenberg et son associé Betteheim. Dans tous les cas, il apparaît que la bonne foi du notaire et de l'avocat genevois, qui sont tous les deux

d'origine française, ne saurait être mise en doute et qu'ils sont toujours demeurés ignorants des opérations qui auraient pu être traitées depuis la guerre avec des sujets ennemis.

Paris, 17 juillet.

Deux témoignages ont été reçus jusqu'à présent par le juge d'instruction, M. Drioux, en dehors des explications qui lui ont été fournies par l'inculpé Joseph-E. Duval, administrateur du Bonnet Rouge : ceux de MM. Marion et Almeréya, sur l'emploi de certaines sommes provenant du chèque de 153,000 francs que leur remit M. Duval à son retour de Suisse. On estime que l'enquête judiciaire sera longue, en raison des difficultés qu'elle rencontrera, tant pour établir la représentation de cette somme de 153,000 francs, qui serait la part de M. Duval et de son groupe dans l'affaire des bains de San-Stefano, près de Constantinople, en liquidation, que pour déterminer ce qu'est devenu l'argent versé par Duval entre les mains de tiers.

Une commission rogatoire a été envoyée en Suisse, afin de recueillir, si possible, des précisions sur le sieur Marx, qui s'est rencontré avec Duval et qui est le signataire du fameux chèque.

La voix d'un Catalan

Un Catalan nous écrit :

Vous me permettrez encore de réitérer un moment votre attention sur les graves événements qui se déroulent en ce moment en Espagne, et de vous exprimer ma modeste mais patriotique appréciation sur l'attitude des Catalans, ensuite des exposés parus dans les numéros des 13 et 14 juillet, de votre honorable journal la Liberté.

Ce fut avec surprise que je pris connaissance de la dépêche du 9 août, donnant la réponse du gouvernement espagnol aux demandes formulées à l'Assemblée des parlementaires catalans. Il ne peut s'agir d'une convocation du Parlement espagnol à Barcelone, mais bien de la réunion des députés et sénateurs de toute l'Espagne pour obtenir l'ouverture immédiate des Cortès. Il est fort douteux que les leader catalans, qui ont si souvent fait preuve d'une haute compétence politique, aient seulement songé à se mettre hors la loi en convoquant les Cortès à Barcelone. M. Dato invoque, dans sa réponse, que seul le roi ou le gouvernement ont le pouvoir de réunir ou de décider la fermeture des Chambres espagnoles.

D'ailleurs, voici comment s'exprime La Correspondencia de Espana, dans son N° du 7 courant : « Les régionalistes catalans, en voulant tenter de réunir une assemblée de sénateurs et députés à l'effet principal, peut-être unique, de demander la prompte ouverture des Cortès, ont développé une initiative qui ne peut être soupçonnée de personne, mais au contraire elle est sympathique, plausible et digne d'un appui chaleureux de la part de tous les Espagnols. »

Voici encore l'opinion de M. Royo Villanova, ex-ministre libéral, grand ennemi des aspirations catalanes, exprimée à un journaliste : « Dans ma dernière courte visite à Barcelone, j'ai pu apprécier une atmosphère naturellement autonome, mais qui est aussi espagnole. Je suis surtout tranquillisé (il se réfère à l'Assemblée des Catalans) par la demande de l'ouverture des Chambres. Cela veut dire que le problème autonome devra se résoudre au Parlement. »

La nouvelle de l'ouverture du Parlement espagnol à Barcelone me semble donc devoir être accueillie sous toutes réserves.

Dans votre commentaire du 14 courant, aussi sur les Catalans, vous exprimez les raisons vous faisant croire que les Catalans se trouveraient seuls dans le cas où les Cortès devraient se réunir à Barcelone. Je fais appel ici à votre impartialité, pour la rectification de l'une ou l'autre d'entre elles : Vous attribuez le décret des Mancomunidades à M. Maura, alors que ce décret parut le 18 décembre 1913 a été soumis à la signature du roi par le gouvernement de M. Dato. De plus, dites-vous, ce décret avait déjà favorisé le mouvement régionaliste en accordant une large autonomie administrative aux conseils généraux. On pourrait le croire ainsi, à l'étranger, mais ce n'est pas le cas. Le projet de loi d'ile dite des « Mancomunidades » présenté à la Chambre par M. Canalejas, et maintenu par M. Romanones, après son assassinat, prévoyait bien une certaine autonomie en faveur des Diputaciones ; l'état leur accordant quelques fonctions administratives qu'il s'était réservées jusque-là, mais, malheureusement pour les Catalans, le décret de M. Dato n'a autorisé que la seule formation des Mancomunidades, c'est-à-dire la réunion de plusieurs députations sans leur accorder aucune autre fonction que celles dont elles bénéficiaient déjà. La « Mancomunidad catalana » n'est, jusqu'à présent, qu'un symbole pour les Catalans.

Il est hors de doute aussi que le mouvement de sympathie des autres régions envers les Catalans va toujours en progressant : la récente visite des députés de Bilbao à Barcelone et au célèbre monastère de Poblet, où se conservent les tombeaux des rois catalans, en est la preuve. Des promesses réciproques de fidélité y furent engagées des deux côtés ; l'alliance catalano-basque pour le bien de l'Espagne est un fait. D'autre part, j'ai sous les yeux les télégrammes que les Galiciens, les Aragonais même, ont envoyés à Barcelone, lors de la dernière assemblée, et on peut avoir confiance en l'attitude des dirigeants de la politique catalane : ils ne fomentent pas un mouvement de désagrégation, mais, au contraire, agissent de façon que la gravité du moment soit comprise de tous les Espagnols et cela pour le plus grand intérêt du pays.

Veillez croire, Monsieur le Rédacteur, à l'expression de ma considération distinguée.

La conférence de Stockholm

Stockholm, 17 juillet. D'après les dernières dispositions, la conférence internationale doit s'ouvrir à Stockholm

le 15 août. Cette date a été arrêtée d'un commun accord avec le comité russe et le comité hollandano-scandinave. L'ordre du jour porte : 1. la guerre et l'internationalisme ; 2. l'internationalisme et le programme de la paix ; 3. les moyens de réaliser le programme et de terminer la guerre au plus tôt.

Le nouveau régime russe

Les socialistes à Pétrograd et à Moscou

Les journaux socialistes Narodnoïe Slovo, Bobotchaïa Gazeta et Dielo Naroda commentent la victoire des socialistes révolutionnaires patriotes aux élections du Conseil municipal de Moscou et relèvent notamment le défaut des Bolcheviki (libertaires-anarchistes). La Bobotchaïa Gazeta (gazette des ouvriers) voit dans ce résultat une promesse de victoire des socialistes révolutionnaires aux élections de la Constituante. Les démocrates-sociaux (internationalistes extrêmes) ont subi à Moscou une défaite complète. Ce journal se montre indigné de l'attitude de la Finlande et réclame une action énergique pour le cas où la Finlande repousserait un accommodement.

Vers l'indépendance ukrainienne

Le correspondant de Stockholm du Bureau ukrainien télégraphie :

Suivant les journaux russes qui viennent d'arriver à Stockholm, le manifeste du gouvernement proclamant l'autonomie de l'Ukraine a été lu dans toutes les églises de l'Ukraine.

Au fur et à mesure que la population est armée, elle joue fidélité au nouveau gouvernement. De nombreuses troupes arrivent journellement à Kief pour prêter appui à la Rada (Conseil national ukrainien).

Dans une réunion générale des journalistes ukrainiens qui vient d'avoir lieu à Kief, M. Vinitchenko, le nouveau président du Ministère Ukrainien, aurait dit entre autres choses : « Pour réaliser nos aspirations, nous pouvons compter sur l'aide de plusieurs millions de soldats ukrainiens qui sont maintenant au front. »

D'autre part, le journal suédois Aftonbladet affirme que les députés du gouvernement russe MM. Kerensky, Terelchenko et Tseretelli lui ont télégraphié que la Rada a bien voulu ajourner pour quelque temps la réalisation de son programme politique. A leur retour à Pétrograd les députés feront un rapport détaillé de leurs négociations avec les Ukrainiens.

Le Congrès des Conseils provinciaux de l'Ukraine a décidé qu'à l'avenir toutes les enseignes, inscriptions et pétitions devront être écrites en ukrainien et non pas en russe, comme jusqu'à présent.

Les documents et pétitions adressés au gouvernement russe pourront être rédigés en langue russe.

Pétrograd, 17 juillet. (Havas.) — Le gouvernement provisoire publie une déclaration sur la question de l'Ukraine, disant :

« Ayant pris connaissance des communications des ministres Kerensky et Tseretelli sur la question de l'Ukraine, le gouvernement provisoire a adopté la résolution suivante : Nommer en qualité d'organe supérieur de l'administration des affaires régionales de l'Ukraine un secrétariat général spécial dont le personnel sera constitué par le gouvernement commun, d'accord avec la « Rada » ukrainienne centrale, complétée sur des bases équitables, des représentants d'autres nationalités habitant l'Ukraine et personnifiées par leurs organisations démocratiques. L'organe ci-dessus sera chargé de mettre à exécution les mesures ayant trait à la vie et à l'administration régionales. »

Comment les Romanof passent leur temps

A. P. R. — Les membres de l'ancienne maison impériale russe qui vivent en Crimée paraissent s'être complètement adaptés à leur nouvelle situation. L'impératrice-mère, Maria Féodorovna, et sa fille Olga, qui est mariée au capitaine de cavalerie Koulikovski, se sont fixées dans le domaine d'Ai-Todor, dans le voisinage de Yalta. Elles s'y trouvent avec le grand-duc Alexandre Michailovitch, beau-frère de Nicolas II. Il y a quelques jours l'impératrice-mère s'est rendue, avec l'autorisation des autorités, au château de Livadia, où elle a visité, en témoignant d'une attention spéciale et d'un intérêt particulièrement vif, les appartements de sa belle-fille, l'ex-impératrice Alexandra. On trouve, en effet, dans l'aile du château qu'habite l'impératrice Alexandra nombre de couloirs dissimulés, de remarquables petites chapelles et de nombreuses armoires secrètes. Pendant le séjour de Maria Féodorovna, de nombreux soldats de la garnison s'étaient rassemblés dans le parc du château ; mais ils ont accueilli par le silence les saluts qu'elle leur adressait.

Ai-Todor, Maria Féodorovna s'occupe d'agriculture ; elle cultive des asperges dans son petit potager. Les premiers temps, le grand-duc Alexandre Michailovitch s'est adonné à l'étude de l'archéologie. Il fit, à l'aide de quelques paysans, des fouilles dans diverses régions de la Crimée ; mais les autorités l'invitèrent à attendre un moment plus convenable pour continuer ces fouilles et ces travaux de terrassement. Depuis lors, il s'occupe d'astronomie, d'aéronautique et de viticulture. Il habite ses enfants au travail corporel et amasse lui-même du bois pour le prochain hiver.

L'ancien généralissime et grand-duc Nicolas Nicolaïevitch habite Tchaira, le domaine pittoresque de sa femme, près de Yalta. Il vit complètement retiré, ne se rendant pas même dans son jardin. Il passe presque toutes ses journées à rédiger des mémoires qui, à ce qu'en disent des personnalités autorisées, présentent un intérêt historique éminent. Le grand-duc a l'intention de présenter ses mémoires à l'Académie

des sciences, mais en réservant la condition qu'ils ne soient publiés qu'après sa mort. En outre, Nicolas Nicolaïevitch prépare une histoire en de nombreux volumes du règne de Nicolas II, et une monographie intitulée : « Qui est le véritable auteur de la guerre universelle ? » Ce dernier travail contient des données et des documents de la plus haute importance historique, qui promettent de jeter une lumière complète sur les origines du conflit. Il est fort possible que cette monographie soit publiée prochainement dans une revue historique.

Les membres de la dynastie déchue ne possèdent plus leur entière liberté de mouvement. Leurs automobiles ont été réquisitionnées. On a même créé pour leurs promenades une « zone neutre », à l'extrémité de laquelle se trouvent des sentinelles et des patrouilles. La nombreuse correspondance qui leur est destinée est le plus souvent détruite par la censure. La plupart des lettres à destination des Romanof visent des demandes de secours. Le rédacteur d'un journal ci-devant monarchiste « prie l'impératrice-mère de lui accorder un subsidie de 50,000 roubles afin de « pouvoir travailler à rendre ses droits au malheureux fils de l'impératrice ».

Les vivres sont délivrés aux membres de l'ancienne maison impériale sur la base du système des cartes et selon la mesure accordée à l'ensemble des citoyens russes. On a dû en conséquence repousser la requête de Maria Féodorovna, tendant à ce qu'il lui fût accordé trois pouds de sucre pour les confitures.

D'une manière générale, la vie des Romanof, en Crimée, rappelle celle de modestes hobereaux qui se sont retirés dans leurs manoirs.

Les républicains chinois vainqueurs

Pékin, 17 juillet. (Havas.) — Touan Schi Ju a accepté le poste de premier ministre et le portefeuille de la guerre ; Wang Tai Sich celui des affaires étrangères et Linl Wang Siang celui de la marine.

Les autres portefeuilles ne sont pas encore attribués.

Londres, 17 juillet. Li Juen Hong, président de la République chinoise, a donné définitivement sa démission. Il s'est retiré à l'hôpital français.

La présidence passe légalement au vice-président, Foug Kuo Tchang.

Echos de partout

AMÉRICANISME

On raconte cette historiette à la Chambre française :

Quand le premier contingent américain débarqua, quelques officiers voulurent téléphoner à Paris. Ils en obtinrent difficilement l'autorisation. Ils allèrent alors au bureau de poste et, excipant de leur autorisation, demandèrent la communication.

— Vous avez le numéro 23, dit la préposée.

— Quoi ? 23, demanda un officier qui parlait français, qu'est-ce que cela signifie, 23 ?

— Cela signifie qu'il y a 22 personnes à passer avant vous.

— Oh ! et combien de temps cela peut-il durer, 22 personnes ?

— Cinq à six heures.

— Oh !

L'officier n'en demanda pas plus long et disparut avec ses camarades, courant vers le navire qui les avait apportés.

Quelques instants après, des équipes d'ouvriers débarquaient des rouleaux de câbles et commençaient à les closer sur les poteaux télégraphiques créant quatre lignes supplémentaires pour leur seul usage.

LA BARBE DU DÉPUTÉ

L'autre jour, le député socialiste italien Maffi se rendait en train à Montecitorio. Il était occupé à lire son journal, lorsqu'un jeune ouvrier, armé de longs ciseaux, se jeta sur lui et, le prenant par la barbe, lui en coupa une bonne partie. Arrêté et conduit devant le commissaire de police, cet ouvrier déclara qu'il en voulait au député Maffi parce qu'il le jugeait germanophile et adversaire de la guerre italienne. Plainte a été portée contre l'ouvrier pour lésion et outrage à un membre du Parlement. Le député Maffi est descendu chez un coiffeur pour se faire arranger la barbe, puis il s'est rendu à la Chambre, où son aventure a défrayé toutes les conversations.

MOT DE LA FIN

Toute la stratégie présente : Sur le front français, un chauffeur rencontre un paysan soldat sur la route ; il l'invite à prendre place à ses côtés et lui dit : — Eh ben, comment ça va, dans ton secteur ? — Ben, mon vieux, répondit l'autre, tu sais bien ; toujours pareil ; tu sors, t'es mort ; alors tu sors pas. Si c'est eux qui sortent, c'est eux qu'est mort ; alors y sortent pas.

Informations financières

Obligations à primes de la Fédération des chefs d'œuvre des Chemins de fer fédéraux

L'obligation la plus intéressante parmi les petits titres à primes, est sans contredit celle que la Fédération des Chefs d'œuvre vient d'émettre en faveur de sa Caisse d'invalidité, de veuves et d'orphelins. Cette œuvre de prévoyance sociale d'une catégorie importante d'employés de chemins de fer mérite d'ailleurs la bienveillance du public. L'emprunt est divisé en 20,000 séries de 30 obligations, soit 600,000 obligations à 5 fr. Les titres portent le timbre du gouvernement lucernois. Les 600,000 obligations sont toutes remboursables au cours de 240 tirages, soit avec des primes allant jusqu'à 20,000 fr. soit au minimum à 5 fr. Elles participent à deux tirages par an de 1917 à 1920 ; tirage des séries de 30 septembre et tirage des numéros de 31 octobre. A partir de 1921 auront lieu quatre tirages par an, tirage des séries : 30 avril et 31 octobre et tirages des numéros : 31 mai et 30 novembre. Les obligations sortantes sont payables un mois après le tirage par la Caisse de la société.

Confédération

Diplomatie

M. Sulzer, nouveau ministre de Suisse à Washington, est parti aujourd'hui pour Paris, d'où il rejoindra son poste. Les trois membres de la mission spéciale suisse, qui accompagnent M. Sulzer, partiront vendredi pour rejoindre le nouveau ministre à Paris et se rendre en Espagne, où ils s'embarqueront très prochainement pour les Etats-Unis.

La Suisse et la guerre

Un article du « Temps » de Paris

Dans un article concernant la situation diplomatique le Temps écrit :

« L'évolution se produisant en Europe n'a pas de spectateurs plus compétents que les Suisses. Ils sont placés, en effet, au milieu des belligérants et peuvent parler dans sa langue avec chacun de leurs voisins ; ils ont, plus qu'aucun autre peuple, l'expérience du régime démocratique. Nous sommes heureux de constater que, dans la Suisse alémanique aussi, ces témoins si bien qualifiés rendent justice à notre pays. Nous savons combien les rapports de la Suisse avec l'Allemagne sont délicats. Si nous ne nous trompons, l'arrangement économique que M. Hoffmann avait conclu avec le gouvernement de Berlin expire à fin juillet et M. Ador, qui ne nous en vaudra pas si nous évitons de l'embarasser par des éloges indiscrets, a la tâche difficile de renouveler cet accord. Nous espérons que, avec l'appui du président Schultess, il obtiendra pour son pays des conditions équitables. »

« De notre côté, nous ne songeons pas à méconnaître les besoins légitimes de nos voisins suisses, nous ne pratiquons pas cette politique de courtes vues qui consiste à ne souhaiter partout que brouilles et conflits. Les Suisses savent que les reproches récemment faits aux ravitailleurs de l'Allemagne ne s'adressent guère à eux et que, s'il existe entre leur nation et notre cause une union dont on peut dire qu'elle est patens quia aeterna, c'est l'amour de la liberté. »

Valueur nutritive des légumes et des fruits

A mesure que la guerre se prolonge, le problème de l'alimentation du peuple devient plus difficile, soit par suite de la pénurie de beaucoup d'aliments indispensables, soit par suite de la hausse extravagante des prix. Il est donc de toute importance pour le consommateur, tout en tenant compte de ses ressources et en sauvegardant sa santé, de savoir utiliser au mieux les produits qu'il peut en ce moment retirer du sol ou se procurer sur les marchés.

Les légumes au point de vue alimentaire peuvent se diviser en trois classes : les légumes albumineux (à gousse) ; les légumes farineux ; les légumes verts.

Les légumes à gousse (pois, haricots, lentilles, flageolets, etc.) possèdent entre tous la valeur nutritive la plus élevée. Ils contiennent peu d'eau (12-15 %), beaucoup de matières azotées (16-25 %) et d'amidon (40-55 %).

Ils sont, quant à la valeur calorique, supérieurs à la viande et d'un prix bien moins élevé. Consommés sous forme de purées, de soupes, ces légumes constituent un précieux succédané de la viande, de digestion facile et dont on ne saurait trop recommander l'emploi en ces temps difficiles.

Il convient de faire remarquer que ces considérations se rapportent aux produits secs ; à l'état frais, la valeur nutritive est sensiblement diminuée en raison de la plus grande quantité d'eau contenue (70 à 80 %).

Les légumes farineux (pommes de terre, topinambours, crosnes, scorsonères, etc.), pauvres en matières azotées et grasses, de teneur en amidon plutôt modique, sont des aliments de valeur nutritive moyenne. La pomme de terre, par exemple, de beaucoup le plus important de ces légumes farineux, ne peut à elle seule servir de nourriture exclusive d'une façon suivie, mais comme légume d'accompagnement ou en combinaisons diverses avec d'autres aliments, gras, fromage, etc. ; elle offre toujours un mets sain, nourrissant, de forte puissance calorique et relativement bon marché.

Les légumes verts (salades, choux, choux-fleurs, raves, épinards, etc.) ne renferment que peu d'éléments nutritifs ; ils sont donc peu nourrissants en eux-mêmes et en outre d'assimilation assez difficile. A se nourrir exclusivement de légumes verts, l'alimentation serait des plus chères, étant donnée la quantité énorme que notre organisme devrait emmagasiner pour avoir en proportion suffisante les éléments indispensables. Mais, par suite de leur teneur élevée en sels minéraux, surtout en potasse, fer, acide phosphorique, les légumes verts sont des stimulants précieux de l'intestin, agréables par la variété qu'ils apportent à l'alimentation. Considérés-les comme tels plutôt que comme de vrais aliments.

De même que les légumes, les fruits ont une valeur nutritive très différente. Les plus nourrissants sont les fruits gras (noix, noisettes, amandes) contenant 55 à 60 % de matières grasses, 16 à 25 % de matières azotées. Consommés frais, mais surtout déshydratés, ce sont des aliments extrêmement importants, dont la valeur calorifique dépasse celle de la viande ; ils ont de précieux succédanés de cette dernière.

Ensuite viennent les fruits farineux (châtaignes, marrons, etc.) renfermant 30 à 40 % de matières amylacées et sucrées et 2 à 4 % de matières azotées. S'ils ne sont pas des aliments complets par eux-mêmes, ils peuvent le devenir lorsqu'ils sont combinés avec un corps gras. Enfin les autres fruits (cerises, prunes, poires, fraises, groseilles, etc.), pauvres en graisse et en matières azotées, ont une valeur alimentaire et calorifique dépendant uniquement de la

DERNIÈRE HEURE

teneur en sucre. La très forte teneur en eau de ces fruits en font à l'état cru des aliments moins nourrissants qu'agréables. Mais, grâce aux acides et aux sels qu'ils contiennent, ils possèdent des propriétés bienfaisantes dont profite notre organisme, et que nous ne retrouvons pas dans d'autres aliments.

N'oublions pas que, si les fruits frais n'ont pas une grande valeur nutritive, les mêmes fruits séchés ou en conserves sucrées en possèdent une considérablement augmentée par la perte d'eau, d'une part, et l'addition de sucre, d'autre part.

LA VIE ECONOMIQUE

L'agriculture anglaise après la guerre

Les organisations anglaises de propagande en faveur de l'agriculture ont tenu à Londres, le 9 juillet, leur assemblée annuelle. Depuis le 1er janvier 1917, 93 sociétés se sont constituées en Angleterre seulement pour distribuer des terrains à des travailleurs volontaires et 76 coopératives féminines ont été fondées dans le but de rendre l'Angleterre indépendante au point de vue de son ravitaillement alimentaire. Dans le sud du Pays de Galles, plus de 10,000 personnes ont reçu des parcelles de terrain contre la promesse de les cultiver soigneusement.

Lord Selborne, qui présidait l'assemblée, estime que c'est un problème vital pour l'Angleterre que d'assurer, pour les années prochaines, son ravitaillement par les produits de son propre sol. Une organisation grandiose est nécessaire pour réaliser ce progrès. Si les grands propriétaires fonciers, les paysans, les fermiers et les ouvriers de campagne ne s'entendent pas pour travailler ensemble à la prospérité de l'agriculture et pour combattre la suprématie de la trop puissante industrie, la ruine générale sera inévitable.

Sir Horace Plunkett a cité l'exemple des puissances centrales qui n'ont pu déployer une si formidable force que parce qu'elles produisaient elles-mêmes le 80 % des aliments qui leur sont indispensables. Au moment de la démobilitisation, il y aura une crise très grave sur le marché du travail ; plus l'agriculture sera développée, plus elle pourra occuper de ces hommes en leur fournissant un travail utile et bien rétribué.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Eboulement — 12 morts

On annonce de Marseille qu'un éboulement s'est produit au Cap Janet. Mille mètres cubes de terre ont enseveli des ouvriers et des chevaux sous l'éboulement.

Les soldats et les pompiers travaillent à débarrasser les décombres. Il y aurait douze victimes.

FRIBOURG

Ecole pour recrues de la classe 1898

Par décision du Département militaire fédéral du 15 juin 1917, le tiers des recrues d'infanterie et une partie des mitrailleurs d'infanterie de la classe 1898 seront approuvés cette année-ci à une école de recrues qui aura lieu du 30 octobre au 8 décembre.

Les recrues qui désirent y participer doivent s'annoncer par écrit et sans retard à la Direction militaire.

Remerciements

M. le capitaine Bonafous nous prie d'insérer :

Les Internés français remercient sincèrement le public fribourgeois du généreux empressement avec lequel il a répondu à leur appel à la représentation donnée au théâtre, le 14 juillet.

Le Capitaine Chrétiennot

Nous apprenons que le départ de M. le capitaine Chrétiennot aura lieu ce soir, mercredi. La sympathie et les vœux de Fribourg l'accompagnent. Parmi les internés de notre ville qui font si bien ressortir la grandeur et la noblesse de la France, il était, avec le capitaine Marzloff, des plus connus et des plus appréciés. Nous apprenons également que MM. les capitaines Bonafous et Duffey, deux vaillants aussi remplacèrent les capitaines Marzloff et Chrétiennot auprès des autorités et des internés de notre ville. Les qualités qui les distinguent et le bon esprit des internés leur rendront la tâche facile.

Doctorats

M. Platz, de Luxembourg, a subi, le 16 juillet, son examen de doctorat à la Faculté des lettres. Il a obtenu la note *summa cum laude*. Il avait présenté une thèse sur « La formation du genre et la superposition verbale d'après l'atlas linguistique de la France », qui lui a valu la note magna cum laude.

Le même jour, M^{lle} Wojciechowska, de Krasnik (Pologne), a passé le même examen et a obtenu la note *cum laude*. Sa thèse, intitulée « La comparaison comme figure du style au début de la littérature polonaise », a obtenu la note magna cum laude.

Enfin, M. Raphaël Cottier, de Bellegarde (Fribourg), a été promu docteur par la Faculté de droit ; sa thèse, intitulée : « La notion du danger collectif et son application dans les avant-projets du code pénal suisse », a mérité la note magna cum laude.

Examens du collège

Les élèves fribourgeois M. Robert Brügger et M. Max de Weck ont passé avec succès leur maturité à sciences au collège Maria-Hilf, à Schwyz.

M. Paul Leimbruger a obtenu au même collège le diplôme de sciences commerciales.

Un enfant à l'eau

On nous écrit :

L'autre jour, des enfants s'amusaient sur le mur qui borde la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis.

Une maman étant survenue pour chercher son enfant, une fillette est, par lâcheté, tombée et tomba à l'eau, d'une hauteur de 6 à 7 mètres. On la retira immédiatement, saine et sauve.

Le 14 juillet à Châtel

On nous écrit de Châtel-Saint-Denis :

Les Français internés à Châtel ont fêté dignement le 14 juillet. Le matin, à 9 heures, il y a eu, à l'église paroissiale, une messe de Requiem pour le repos des âmes des soldats français morts à la guerre, et, au sortir de la messe, les assistants sont allés, en corps, sur la tombe où sont inhumés les restes mortels de leurs compatriotes, décédés en 1870. Le monument avait été gracieusement décoré, pour la circonstance, par un Français habitant Châtel depuis plusieurs années. Le soir, une conférence, avec projections lumineuses, donnée par M. Luginbühl, a réuni à la maison des œuvres nos aimables hôtes et leurs amis.

Les gymnastes-pupilles à Bulle

La journée cantonale des pupilles de gymnastique, à Bulle, n'a pas été favorisée par le temps. Et, cependant, elle a eu un grand succès. Cette journée nous montre ce que pourrait faire chaque classe primaire, si l'ordonnance fédérale était observée.

Après l'office célébré à l'église des Capucins, les petits gym s sont rendus au marché couvert, où eurent lieu les exercices prévus pour la matinée. Des avertisseurs d'une certaine durée ont imposé une modification de l'horaire. Vers 2 heures et demie, le temps étant devenu plus clémente, le cortège put s'organiser et parcourir les principales rues de Bulle pour revenir au marché couvert, en vue des exercices de l'après-midi.

Sur tout le parcours, la ville était pavoisée ; la population s'est ingénie à faire aux petits visiteurs une aimable et cordiale réception.

Ouvert par trois sergents de ville suivis d'un groupe de fillettes costumées aux couleurs fédérales et cantonales, de la Société de l'Antienne de Fribourg, le cortège était composé d'une section de tambours des cadets de Bulle, puis des sections de Lucens, Eslavayer-le-Lac, en costumes de vieux Suisses, Fribourg-Ancienne et Fribourg-Freiburgia. Venait ensuite le corps de musique de Bulle en grand uniforme ; suivaient les autorités, représentées par M. le conseiller d'Etat Perrier ; M. Godol, chancelier d'Etat ; M. Gaudard, préfet ; M. Despond, syndic ; MM. Louis Blanc et Louis Toffel, conseillers communaux ; M. Schröter, vice-président du comité cantonal, et les membres du jury. Les sections de Châtel-Saint-Denis, Broc et Bulle fermaient la marche.

Le public a beaucoup admiré l'ensemble et la précision avec lesquels ont travaillé ces petits gymnastes. On ne peut que féliciter les dévoués moniteurs, dont la patience et la persévérance n'ont pas dû se démentir un seul instant pour parvenir à de tels résultats.

Des exercices d'ensemble, exécutés par toutes les sections, ont clôturé les travaux des pupilles.

Puis, quelques paroles de M. Despond, syndic, fort applaudies, ont terminé la journée officielle.

On doit un remerciement spécial aux autorités de Bulle, qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs peines, lorsqu'il s'agit de l'éducation physique de notre jeunesse.

Un banquet officiel, très bien préparé, réunissait, à midi, les invités à l'hôtel du Cheval Blanc. M. Perrier, conseiller d'Etat, y a prononcé un superbe discours, célébrant les mérites de la gymnastique, qui nous prépare non des automates, mais des caractères responsables, des volontés agissantes, des initiatives, des intelligences robustes. Il a fait aussi appel aux sections de gymnastique pour lutter contre les dangers de l'alcoolisme. Ce discours fut chaleureusement applaudi. M. le syndic Despond, qui avait souhaité la bienvenue aux invités, lui répondit.

Puis, prit encore la parole M. Gaudard, préfet, qui s'est fait un plaisir de remercier les présidents et moniteurs des sociétés de gymnastique, car, par expérience, il connaît les peines et les soucis de ceux qui sont chargés de diriger nos sociétés en pays fribourgeois ; puis la parole fut donnée à M. Schenneweid, de la Freiburgia, qui eut des louanges à adresser à la sympathique population de Bulle. M. Schröter, vice-président du comité cantonal, a clos la série des discours.

Ce fut une journée qui laissera un agréable souvenir chez les jeunes participants, tout en les encourageant à travailler plus assidûment pour la belle cause de la gymnastique dans le canton de Fribourg.

Les méfaits de la foudre

On nous écrit de Châtel :

Lundi matin, un orage d'une violence extraordinaire a éclaté, vers 3 heures, sur Châtel, puis, vers 7 heures, sur les montagnes environnantes. La foudre a fait des victimes : trois chèvres, faisant partie du troupeau de M. Léon Gaudard, garde-génisses au Berry, ont été foudroyées.

Vers midi, à l'Aberge, un autre coup de foudre atteignait deux génisses appartenant à M. Louis Saudan, à Châtel. La secousse fut telle qu'un des fils de M. Louis Saudan fut renversé, alors qu'il était occupé à traire.

Vers 2 heures de l'après-midi, un nouvel orage a éclaté sur Châtel, suivi de coups de tonnerre d'une rare violence. Plusieurs fois, la foudre est tombée, notamment à l'usine électrique, sur la conduite à haute tension ; à la gare de Châtel, sur une voiture de tram, y causant quelques dégâts ; à la ferme de l'Etang, sur une grange neuve, y brisant un pignon ; sur le transformateur de la Biondonneye, au moment où un ouvrier y faisait sa tournée d'inspection. Heureusement, le monteur n'eut aucun mal.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Une collecte faite à Guin a produit 80 fr. Merci aux autorités religieuses et civiles et à la population.

Dons reçus :

M. Ochsenbein-Bullin, Fribourg, 5 fr. — M. Perrier, conseiller d'Etat, 20 fr. — Assurance mutuelle vaudoise, par M. Bonny, agent, 25 fr. — M^{lle} Schwyder-de Castella, Fribourg, 5 fr. — M. Dufey, bandagiste, 5 fr. — M^{lle} Sermoud, Fribourg, 10 fr. — M. Guhl, directeur, 5 fr. — M. Vonderweid, conseiller d'Etat, 5 fr. — M^{lle} Emery, Belfaux, 6 fr. — M. Joseph Limat, Belfaux, 5 fr. — M. Joseph Bulliard, Rosens, 5 fr. — M. Louis Michel, Collens, 10 fr. — M. Doussé, révérend curé, Arconciel, 6 fr. — M^{lle} de Gottrau, Granges, 5 fr. — M. Liltner, chapelain, Posat, 5 fr. — M. Auguste Rey, Copalax, 5 fr. — M^{lle} Philomène Quist, Belfaux, 5 fr. — M. Bise, révérend curé, Vuisternens-en-Ogoz, 5 fr. — M. A. Grossrieder, Oberried, 5 fr. — Ecole d'agriculture de Grangeneuve, 25 fr. — M. Ed. Jaquier, Corminboeuf, 10 fr. — Papiers de Marly, 50 fr. — M. Jean-Joseph Robatel, Prez-vers-Noréaz, 10 fr. — M. Laurent Hefliger, Corminboeuf, 5 fr.

Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Recueil d'ordonnances sur le ravitaillement

L'Office cantonal de ravitaillement et de surveillance, a édité une brochure contenant les arrêtés et ordonnances relatives au ravitaillement. Des onglets permettent de compléter le volume au fur et à mesure de la publication de nouveaux arrêtés. Ce recueil est mis à la disposition des administrations communales au prix de 2 fr. 50 ; celles qui désirent s'en procurer sont priées de s'adresser à l'Office cantonal de ravitaillement.

Vente du maïs

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

La Confédération a chargé les cantons de la répartition du maïs. Les quantités de maïs que la Suisse possède en ce moment sont très restreintes. La part pour le canton de Fribourg est de 8 wagons pour le mois de juillet. Or, les commandes effectuées jusqu'à fin juin s'élèvent, pour le canton de Fribourg, à 50 wagons, de sorte que les 8 wagons adjugés ne représentent qu'une minime partie des besoins. Il sera, par conséquent, impossible de satisfaire même dans une certaine mesure toutes les demandes présentées.

Dans ces conditions, il est absolument nécessaire que la quantité de maïs disponible soit employée uniquement pour l'alimentation de l'homme.

L'Office cantonal de ravitaillement pourvoira à la délivrance du maïs aux consommateurs par l'entremise des autorités communales.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Männerchor Liederkranz-Union. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Gesangstunde, Café Peier, 1. Stok.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., répétition générale urgente.

Corps de musique, Concordia. — Ce soir, mercredi, répétition pour concert.

MEMENTO

Demain, jeudi, seront examinées, à 8 h., la classe inférieure des filles de langue allemande des hauts quartiers, place Notre-Dame ; à 10 h., la classe inférieure des filles de langue allemande de l'Auge, place Saint-Jean, et, à 2 h., la classe inférieure des garçons de langue allemande des hauts quartiers, à l'école du Bourg.

Calendrier

JOURNÉE 19 JUILLET

Saint Vincent de Paul, confesseur

Vincent de Paul est un des plus grands présents du ciel à l'humanité souffrante. Il n'est pas de douleur ni de misère qu'il n'ait soulagée et adoucie. Son immense charité vivra jusqu'à la fin des temps dans les innombrables fondations qu'elle a répandues sur la terre comme une pluie de bienfaits.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Kochhaus de Fribourg
Du 18 juillet
BAROMÈTRE

Juliet	12	13	14	15	16	17	18	Juliet
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

THERMOMÈTRE C.

Juliet	12	13	14	15	16	17	18	Juliet
8 h. m.	11	12	14	20	17	16	16	8 h. m.
1 h. s.	16	17	21	23	19	19	21	1 h. s.
8 h. s.	17	19	22	21	17	21	21	8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale
Zurich, 18 juillet, midi.
Ciel variable. Même température. Les petits troubles persistent.

Sur le front français

Commentaires officiels

Paris, 18 juillet.

Havas. — Les troupes françaises ont remporté aujourd'hui un très brillant succès sur la rive gauche de la Meuse. On se rappelle que, il y a trois semaines, l'ennemi lança sur un large front une puissante offensive. L'attaque, déclanchée des deux côtés de la cote 304, convergait vers le village d'Esnes où nous perdîmes du terrain. Nous l'avons reconquis entièrement et même au delà.

De bonne heure, nos soldats attaquèrent dans la région de la cote 304, à la faveur d'un intense bombardement préparatoire, et ils firent preuve d'un mordant si irrésistible, en quelques minutes, tout le gain de terrain réalisé par les Allemands le 29 juin était annulé. Nos troupes ne bornèrent pas là, d'ailleurs, leur effort victorieux. Développant résolument leur premier avantage, elles enlevèrent successivement la première ligne allemande, malgré ses défenses formidables, puis la deuxième, malgré une lutte acharnée. Finalement, toutes les positions ennemies tombèrent entre nos mains sur 2500 mètres de largeur, de chaque côté de la route orientée du nord au sud et reliant Malancourt à Esnes, sur une profondeur de plus d'un kilomètre. L'ennemi a réagi naturellement avec violence, mais toutes ses tentatives sont demeurées vaines et ont abouti seulement à augmenter ses pertes déjà si lourdes. 425 prisonniers sont tombés en notre pouvoir au cours de cette affaire. Le bond en avant est sérieux et il donne de l'air à la cote 304, qui était serrée d'un peu près par l'ennemi, ces derniers temps, et dégage en même temps considérablement les avances de Verdun.

Il est surtout intéressant parce qu'il montre que le jour où nos troupes partent à l'attaque, ce n'est pas pour conquérir, comme les Allemands, quelques lambeaux de terrain épars, mais bien un terrain important par son étendue et sa valeur tactique, et aussi parce qu'il montre la supériorité de l'infatigable esprit offensif de nos troupes et l'habileté tactique de leurs chefs.

En Champagne, la bataille qui dure depuis le 14 juillet a été marquée, aujourd'hui encore, par de nouvelles alternatives d'avance et de recul au nord du Téton, où, après qu'ils eurent été chassés, les Allemands réussirent à reprendre pied en quelques points. Nos adversaires contre-attaquèrent ici avec une fureur particulière. Ceci fait penser que la situation intérieure des deux empires n'est pas étrangère à ce redoublement d'agitation.

Du côté anglais, nos alliés annoncent qu'ils ont refoulé l'ennemi dans le secteur de Nieuport, sans préciser l'étendue de leur progression.

Les Allemands signalent, de leur côté, dans leur bulletin : « Sur la côte, feu violent qui dura toute la nuit. Sur le front de Belgique, activité des deux artilleries. »

Il serait prématuré de tirer quelque prévision de ces indices.

Bulletin russe

Pétrograd, 18 juillet.

Communiqué officiel du 17, à 17 h. 15 :

Front occidental : Au nord-est de Kalusz, les Allemands, depuis la matinée du 16 juillet, ont conduit des attaques obstinées, qui ont été repoussées par nos troupes. Pour des raisons tactiques, nos troupes occupant la rive gauche de la Lomnitz se sont repliées sur la rive droite, abandonnant Kalusz, mais protégeant toutefois les passages importants de la rivière. Dans la région de Novitz-Landsian-Krasna, nos troupes ont continué à lancer des attaques, afin de rejeter l'ennemi au delà de la Lomnitz. L'ennemi a opposé une résistance acharnée. En fin de journée, ses formations compactes ont ouvert une contre-offensive du côté du village de Berloksi-Kanenka et, refoulant tout d'abord nos troupes, ont occupé le village de Novitz. Des réserves fraîches étant survenues, l'adversaire fut délogé de ce village. Les Cirassiens à pied ont énergiquement participé à repousser l'attaque. Au cours de ces attaques, l'ennemi a subi de grandes pertes. Sur le reste du front, fusillade.

Front roumain : une reconnaissance composée de 50 hommes s'est emparée du village de Douinaj-Dounajewetz, sur le bras de Saint-Georges du Danube. Deux compagnies ennemies qui s'y trouvaient ont été en grande partie faites prisonnières. Le reste s'est enfui. En outre, nous avons enlevé un canon, deux mitrailleuses et divers butin. La reconnaissance ayant été exécutée, nos éclaireurs se sont retirés, ayant perdu 3 officiers et 8 soldats blessés.

Front du Caucase : Dans la région de Serdicht-Van, les Kurdes ont opéré un raid nocturne, qui a été repoussé par nos troupes. Une offensive des Turcs, dans la région du col de Harran, a été également repoussée.

L'armée roumaine

Paris, 18 juillet.

L'Agence des Balkans dit que l'armée roumaine se trouve à la veille de prendre, d'accord avec le généralissime russe, sa part dans l'offensive actuelle.

Dans le gouvernement russe

Pétrograd, 18 juillet.

(Havas.) — Les ministres qui appartenaient au parti des cadets ont donné leur démission. Le désaccord était latent depuis longtemps, les ministres étant l'objet d'attaques très vives du Soviet et du comité des paysans. Le comité provisoire de la Douma s'est réuni pour discuter de la situation créée par la crise.

Milan, 18 juillet.

Le correspondant spécial du *Corriere della Sera* mande de Pétrograd qu'une nouvelle crise gouvernementale semble se préparer. Le minist-

re socialiste de la justice n'est plus suffisamment soutenu par les fractions socialistes représentées dans le cabinet de coalition et a, en conséquence, exprimé le désir de résigner ses fonctions. On propose, pour le remplacer, Teslenko, l'agitateur bien connu de Moscou. Celui-ci aurait refusé et se serait rendu à Londres, après s'être concerté avec les membres du gouvernement.

Un appel du « Soviet »

Pétrograd, 18 juillet.

(Vestnik.) — Le comité exécutif du conseil des délégués des ouvriers et des soldats et le comité exécutif du conseil des délégués des paysans ont publié l'appel suivant à tous les ouvriers et soldats de Pétrograd :

« Des personnes inconnues, contrairement à la volonté unanime de la Russie, vous invitent à sortir dans la rue, en armes pour protester ainsi contre la dissolution des régiments qui se déshonorent sur le front par la violation complète de leurs devoirs envers la Révolution. Nous, délégués de la démocratie révolutionnaire de toute la Russie, nous déclarons que, puisque la dissolution de ces régiments s'est effectuée à la suite de réclamations des comités militaires et par ordre du ministre de la guerre Kerensky, notre élu, toute activité tendant à la défense de ces régiments sera considérée comme une action contre nos frères versant leur sang sur le front. Nous vous rappelons qu'aucune unité militaire ne peut avoir des armes en main sans une autorisation spéciale du commandant en chef, qui est d'accord avec nous. Quiconque enfreindra cet ordre sera considéré comme traître et ennemi de la Révolution. Toutes les mesures à notre disposition seront prises pour faire exécuter cet ordre. »

En même temps, le gouvernement provisoire a fait placarder la proclamation suivante :

« En présence des manifestations en armes de certaines unités militaires qui ont eu lieu le 16 et dans la nuit du 16 au 17 juillet, et qui ont eu comme conséquence de nombreux blessés, toute manifestation quelconque est interdite. »

A Cronstadt

Milan, 18 juillet.

On télégraphie de Pétrograd au *Corriere della Sera* :

Malgré les nouvelles disant le contraire, la situation à Cronstadt ne peut être considérée comme favorable. Les républicains séparatistes ne manifestent jusqu'ici aucunement la volonté de se soumettre. Les officiers de la mission de Pétrograd qui ont été arrêtés n'ont pas encore été relâchés.

La santé de Nicolas II

Rome, 18 juillet.

D'après la *Corrispondenza*, les conditions de santé de l'ex-tsar Nicolas ne seraient pas bonnes.

Le programme de paix

Milan, 18 juillet.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Les journaux socialistes modérés persistent dans l'affirmation que la crise allemande devrait engager les Alliés à hâter la publication de leur programme de paix sur des bases démocratiques.

M. Meda en France

Paris, 18 juillet.

(Stefant.) — Le ministre italien Meda est parti pour le front belge, où il a été reçu par le roi.

Les franc-maçons italiens

Rome, 18 juillet.

D'après le journal maçonnique *Il fronte interno*, on parle, comme candidats au poste de grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, du ministre Barzilai, du député Tirano et de l'avocat Leti.

Navire échoué

Christiansand, 18 juillet.

(Wolff.) — La compagnie Norvège-Amérique annonce :

Le vapeur *Christiansandfjord*, se rendant de New-York en Norvège, s'est échoué, dimanche, près du Cap Race (New-Foundland), à la suite d'un épais brouillard. Tous les passagers ont été heureusement débarqués. Ils resteront à St-Johns ou à Halifax jusqu'à ce qu'un autre vapeur ait pu être envoyé. Un vapeur de sauvetage a été dirigé vers le lieu de l'accident.

La navigation sur le lac Majeur

Arona, 18 juillet.

Hier, mardi, le service de la navigation sur le lac Majeur a été repris régulièrement, pour le compte du gouvernement.

SUISSE

Coup de stylet

Genève, 18 juillet.

Dans une usine de munitions de Genève, un ouvrier a frappé un de ses camarades d'un coup de stylet au ventre. Le blessé a été transporté à l'hôpital, dans un état très grave. L'agresseur a été arrêté.

Incendie

Carnol (Jura bernois), 18 juillet.

La nuit dernière, vers 11 h. 1/2, un incendie a complètement détruit une maison d'habitation avec grange et écurie. Le feu a pris, croit-on, dans la grange. Grâce au concours de la troupe cantonnée dans le voisinage, on a réussi à préserver la maison voisine.

NEVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) Fr. 1.50 - Toutes pharmacies.

DE NOUVEAU EN VENTE
Cigarettes
MARYLAND-VAUTIER

La guerre souterraine

par le capitaine DANRIT (Lieutenant-colonel Drian)

Quand tous eurent disparu dans le trou noir qui s'ouvrait au fond de la galerie. Le Commandant du Corps de siège murmura de nouveau : — Allons, le vieux sang français est toujours là !

Puis il se tourna vers le major de tranchée. — A notre tour, commandant, dit-il. Il va falloir aider ces braves gens de là-haut avec toutes les batteries qui pourront donner. Faites dire au général commandant l'artillerie de venir prendre mes instructions sans retard.

— Bien, mon général. — Quant à vous, préparez la mise de feu de la grande mine ; je vais calculer mon affaire et vous téléphonerai l'heure exacte.

— Elle est prête, mon général, ma mise de feu.

— Avez-vous bien pris toutes les précautions pour que toutes les galeries soient évacuées ?

— Impossible de sonner la retraite pour prévenir tout le monde, mais des sous-officiers munis de l'heure exacte vont parcourir les galeries menacées.

— Nous ferons exploser notre mine cinq minutes seulement avant l'assaut. Pendant que les Allemands numérotent leurs os et essayeront de s'y reconnaître, nous escaladerons les glacis, et quand ils auront retrouvé leurs esprits, nos co-

lonnes seront déjà dans le fossé. Quand à vous, commandant, approvisionnez-vous d'échelles, de passerelles, de gabions, de fascines et de grenades comme s'il en pleuvait.

— C'est simple sur moi, mon général. — Et dire, fit le général en partant, que si cet assaut réussit, nous le devons à ce petit caporal qui avait des yeux si brillants. Comment donc l'appellez-vous ? Je n'ai pas retenu son nom...

— Ni moi non plus, mon général, mais je me disais comme vous qu'il avait eu là une riche idée, ce petit bonhomme !

CHAPITRE XII

Aventureuse expédition

Marquet ne s'était pas trompé. L'excellent « schnaps » de Kirchbach avait tiré Mirrel de sa léthargie, et quand la chaleur du poêle eut un peu réchauffé ses membres glacés, le colosse l'installa dans le lit du sergent allemand, disposa sur lui la lourde couverture, le borda comme un enfant et déclara :

— C'est le Kirchbach qui serait baba de trouver un sapeur français dans son lit, s'il revenait...

— Il est revenu, fit Bernard qui, en entrant, avait entendu les derniers mots.

— Hein ! fit le Lorrain, interloqué, croyant voir apparaître derrière le caporal la lourde carure de son sergent.

— Oui, il est revenu à lui ; mais pour le quart d'heure, il est ligoté au fond de la galerie sous la surveillance de nos gens.

— Vous m'avez fait peur, dit l'amxé. — Il doit taper ferme, dit Bernard, car moi,

tout à l'heure, il a failli m'étrangler comme un poulet en reprenant ses esprits... Si le lieutenant n'était pas arrivé, vous ne m'auriez pas revu... Mais c'est pas tout ça, les camarades vont arriver.

— Alors, fit Jacques Tribout, le major s'est décidé, nous tentons le coup ; nous allons sauter dans les caponnières... A la bonne heure ! — Ce n'est pas le major, il ne voulait pas. C'est le général lui-même.

— Tu l'as vu ? — Et même je lui ai parlé.

— Il est descendu dans la galerie ? — Parfaitement ; et il m'a écouté, il m'a serré la main, et il m'a dit des choses... j'en suis encore tout secoué !... Seulement, voilà, si les cinquante hommes qu'il envoie sont démolis et si nous n'arrivons pas dans la caponnière, il ne me pardonnera pas de l'avoir embarqué dans une aventure pareille.

— Mais nous arriverons, fit Marquet qui, couvert par l'obscurité, venait de faire un nouvel emprunt à la bouteille du sergent prussien. Nous y arriverons, quand je devrais y aller tout seul. Il n'y a que ce factionnaire de malheur qui peut donner l'alarme ; je vais commencer par nous en débarrasser.

Et le colosse se dirigea vers la porte.

— Pas si vite, Marquet, fit Jacques un peu inquiet de cette initiative... Il est trop loin pour que tu puisses l'atteindre avant d'avoir reçu un coup de fusil, et s'il tire, nous sommes tous perdus.

— Attendez, fit le Lorrain, j'ai une idée : de moi ! il ne se méfiara pas et je crois que je pourrai vous l'amener. Seulement, il faudrait pour cela que je retrouve mon casque... Si j'avais

pensé à ça tout à l'heure, quand il faisait clair... Ne soubaitons pas que la lumière du projecteur revienne, dit Bernard. Comment les camarades déboucheraient-ils de la galerie, éclairée comme en plein jour ?

— Bernard a raison, fit Jacques, la lumière est encore plus dangereuse que le factionnaire, car, à elle, il n'y a pas moyen d'échapper.

— Commentons toujours par supprimer l'Allemand, dit le colosse. Mais comment vas-tu me l'amener, dis, Pierron ?

Mais Pierron n'était plus là. A tâtons, il était parti dans la casemate voisine, et pendant quelques instants, on l'entendit errer entre les lits.

Un soupir de Mirrel éveilla à ce moment l'attention de Marquet. Toujours muni de la bouteille de « schnaps », il se dirigea vers le sapeur.

— Tiens, mon vieux, avale-moi ça, et puis encore ça... Fumeux, hein !

On entendit un glou-glou.

— Tiens, garde-moi la bouteille sous ton traversin, ajouta Marquet, quand je reviendrai, s'il en reste, nous trinquerons à la santé du factionnaire.

— Pas si haut ! ordonna Jacques, il va l'entendre... ton factionnaire.

Le Lorrain revenait... — J'ai un casque, dit-il, je me suis pas sûr que c'est le mien, mais ça m'est égal.

— Eh bien, comment que tu vas faire pour me l'amener ?

— Tu vas rester à l'entrée de la galerie, j'irai à lui tranquillement, je lui dirai que le sergent est resté dans l'écoute, qu'il a besoin d'aide.

— Il ira chercher de l'aide au poste, objecta Jacques, sans compter que, dans cette nuit-là, il ne distinguera même pas ton casque. Il faut

draît avoir le mot à lui donner avant tout autre chose.

Le Lorrain réfléchissait. Le mot, il ne l'avait pas. Evidemment, dans l'état fébrile où était la garnison du fort et où devait être surtout cette sentinelle isolée sur les glacis, on risquait le coup de feu jeté dans la nuit à la première apparition d'une ombre.

— Pourtant, fit Marquet, ce type-là ne peut attendre sagement de cette galerie qu'un Allemand comme lui.

— C'est vrai, fit Jacques, mais, dans la nuit, avec le trac qui...

Il n'acheva pas, car, de nouveau, la casemate venait de s'emplier de clarté.

Manifestement, celui qui manœuvrait le projecteur au sommet du parapet, en avant de la tourelle, avait ordre de braquer l'objectif régulièrement sur certains points déterminés et de modifier sa direction au bout d'un certain nombre de minutes.

Ce fut la réflexion que se fit Jacques en appréciant à sept ou huit minutes environ l'intervalle qui séparait cette apparition de la précédente.

Quand le faisceau se déplacerait, on aurait donc ces sept ou huit minutes d'obscurité pour faire franchir à la petite troupe qui allait arriver les 30 ou 40 mètres qui s'étendaient à l'air libre, entre la sortie de la galerie et l'escalier conduisant à la caponnière.

(A suivre.)

Toute demande de changement d'adresse doit mentionner l'adresse précédente.

Caisse d'Epargne et de Prêts de Farvagny

FONDÉE EN 1889

Nous bonifions actuellement à nos déposants :

- 5 0/0 sur dépôts fermés, de 3 ou 5 ans, nominatifs ou au porteur.
4 1/2 0/0 sur dépôts d'épargne.
4 1/4 0/0 sur dépôts en comptes courants, sans retenue

pour commission et impôt cantonal à notre charge. Les versements peuvent aussi être effectués sans frais sur notre compte de chèques N° 127. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CRÈME NARCISSE

pour la beauté du visage. Cette crème est souveraine contre les taches de rousseur, rougeur, points noirs, teint luisant et toute impureté du teint. Cette crème, tout en n'étant pas grasse, ne dessèche pas la peau. Application facile et des plus agréables. La Crème « NARCISSE » blanchit la peau en quelques applications. Préparation exclusive de la Parfumerie Montreustienne Grand'Rue, 14, Montreux.

BAINS DE SCHWETZBERG

Sources et bains sulfureux renommés. Grandes forêts. Beaux bords de promenades. 150 lits. — Deux fois par jour automobile-poste depuis Fribourg (Poste principale). — Prix modérés. Médecin de cure. Lumière électrique. P 3913 Y 2890. Directeur : G. DÄTWYLER.

L'édition 1917-18

l'Annuaire Téléphonique Suisse PARAITRA au commencement d'août 3550 LES ÉDITEURS, à SOLEURE.

Auberge à louer

Le conseil communal de Cressier-sur-Morat offre en location, pour une période de 3 à 6 ans, son établissement communal désigné sous l'enseigne Hôtel de la Gare avec quelques dépendances, telles que grange, écuries, remise, jeu de quilles à planches et un peu de terre. Dépôt agricole et poids public à proximité. Entrée en jouissance le 31 décembre 1917. Les enchères auront lieu le lundi 23 juillet, à 2 h. de l'après-midi, dans une salle particulière du dit établissement. Cet établissement, grâce à sa situation à proximité d'une des principales gares du Fribourg-Morat-Anet, offre une clientèle assurée à tout prendre sérieux. Cressier-sur-Morat, 3 juillet 1917. Pour le conseil communal : Le Secrétaire.

Sanatorium lacustre

d'ESTAVAYER-LE-LAC. Il n'est pas d'endroit mieux approprié à l'insolation et à l'immersion en eau douce que la rive du lac d'Estavayer, la petite cité pittoresque et moyennageuse. Le sable abonde sur la grève ; la profondeur de l'eau ne progresse qu'insensiblement sur un fond de sable ferme et fin. Pas de posséder sur cette plage idéale, éloignée de toutes routes ; aucune villa encombrante. Partout le charme discret d'un lac qui sillonne à peine quelques baignettes. Une flottille de canots légers invite au jeu rationnel de l'aviron qui développe le thorax, active la circulation et permet le bain de soleil sur la surface d'une onde exempte de toute poussière. Indication des bains de soleil avec manèges rationnel de la rive ; Prévention de la croissance trop rapide, surmenage, faiblesse générale, neurasthénie. Des monteurs et moniteurs expérimentés sont à la disposition du public. — Pour tous autres renseignements, s'adresser au Sanatorium lacustre, Estavayer. H 550 E 3449

DE L'UNION AVEC DIEU

par le B. ALBERT-LE-GRAND, traduit par le P. J.-J. BERTHIER, O. P. TROISIÈME ÉDITION. In-32, de 150 pages, avec gravure hors texte. Prix : 50 cent. En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Service d'électricité

Les enfants de lampes à incandescence sont rachetés par le magasin de lustrerie électrique Place de Saint-Nicolas, et le magasin de Richemont, à raison de 0 fr. 25 la douzaine.

N° 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la ligne fribourgeoise contre la tuberculose

SCIEURS

Sommeurs scieurs charpentiers pour baraquements, déblaiement facile, toutes longueurs, mortés 4 mètres. Livraison rapide demandée. Prix avantageux. — Faire offres sous P 2.018 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Cirage suisse

Meilleure crème pour la chaussure EN VENTE CHEZ F. Vonlanthen, Pont-Muré.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts. S'adres. chez M. H. Högmann, Avenue du Midi, 17.

Schäffer frères

Fribourg, Varis, 29 Chauffage central Installations sanitaires

Jenna dame demande pour elle et sa fillette de 2 ans pension dans villa ou grande ferme pour 2 mois environ. Bonne nourriture exigée. Faire offre avec prix. Case Stand 16879 R. S., Genève.

A LOUER

pour le 25 juillet, Avenue de Pérolles, au 1er étage, un bel appartement de 5 chambres et mansarde, avec tout le confort moderne. S'adresser à M. CIMHA, ferblantier, Pérolles. 1523

Cabinet dentaire

H. DOUSSE chirurg.-dentiste BULLE Travaux modernes Opérations sans douleurs TÉLÉPH. 42

CHAUFFEUR

pour une batteuse à vapeur circulant. On demande un chauffeur sérieux et expérimenté. Références exigées. Limat et consorts, Léchelles et Russy. 3675-896

SERVANTE

pour travailler à la campagne et à la cuisine et servir au café est demandée tout de suite. S'adresser à M. Auguste Pittet, Hôtel des Balances, Echallens (Vaud). 3679-897

Ouvrier serrurier

connaissant la fabrication des poignées est demandé chez Schindler, serrurier, Bulle.

CORDONNIER

H. Girard, Beauregard, 36, Fribourg. 3673

JEUNE HOMME

robuste, honnête et intelligent, est demandé pour tout de suite, comme domestique magasinier

A LOUER

pour une maison de commerce de la place. S'adresser sous P 3556 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

pour les vacances ou pour la saison, dans les environs de Fribourg un joli chalet tout meublé. A dr. offres sous chiffres P 3490 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ZOCCOLIS

Bandoles tessinoises, pour jeunes et vieux ; remplacent les souliers. — Profitez de l'occasion. — Indiquez votre N° et faites vos commandes. N° 20 23 24 27 30 31 31 35 38 39 42. Prix : — 2 40 2 50 3 30 3 70 4 10. Exp. contre remb. : A. Bagnal, Lugano (Gare). 2786

D' PERRIN

PAYERNE absent pour service militaire. On demande tout de suite une jeune fille honnête, pour aider aux travaux du ménage et au café. Bons gages. S'adresser à M^{me} veuve E. Simonin, Hôtel de la Poste, Les Bois (J.-B.). 3669

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME pour soigner 2 chevaux et travailler la campagne. 3687. Offres sous J 4014 X à Publicitas S. A., Genève.

ON DEMANDE

une jeune fille sachant cuisiner et pour aider aux travaux du ménage. Entrée immédiate. 3651. S'adresser à M^{me} Michel, restaurant du Faucon, Porrentruy.

ON DEMANDE

dans un café, une honnête JEUNE FILLE pour aider à tous les travaux du ménage. Entrée tout de suite ou à convenir. 3645. S'adresser à M^{me} César Thibaud, Travers (Neuchâtel).

Appartement à louer

Dès le 25 juillet courant, le 1er étage du N° 73, avenue de Pérolles, soit 3 pièces, cuisine, chambre de bains installée, chambre de bonne, cave, galetas, lumière électrique et gaz. S'adresser pour visiter l'appartement à M. Kolly, caissier, 2^e étage de la même maison et pour traiter, à M. Francis Genzère, receveur de l'Évêché, N° 49, rue des Alpes, Fribourg.

Haricots verts

extra fins, colis de 5 kg., fr. 4.80, 10 kg., fr. 9. Franco. Abricots dès le 25 juillet. 3681. L. Yelley, Saxon.

RÉCOLTEZ

vous-mêmes les plantes médicinales. Un tableau indicateur de consultation instantanée. Prix : 70 cent. et port chez S. Henchoz, place Chauderon 14, Lannanne. 3523

VENTE JURIDIQUE

Samedi le 21 juillet, à 10 h. du matin, l'office des faillites de la Seine exposera en vente aux enchères publiques, sur les Grand-Places, 1 char à pont, 1 charrette brabant et un bûcher. 3674-895. La vente aura lieu à tout prix.

NOUS ACHETONS

grandes quantités de tourbe pour fournir successive, surtout en Suisse romande. Offres sous chiffres Z 1088 GI à Publicitas S. A., Glaris.

BULLETIN OFFICIEL DE LA FOIRE de LYON. Organe mensuel permanent publié sous le patronage du COMITÉ DE LA PRESSE. Publicité avantageuse recommandée aux industriels et commerçants suisses s'intéressant à la Foire de Lyon. S'adresser à PUBLICITAS S. A. Seul concessionnaire pour la Suisse.

Pendant les vacances Leçons de Violon et d'Accompagnement EDOUARD BUNTSCHU, violoniste. Professeur diplômé de la « Schola Cantorum » de PARIS 62, Cour-Chemin, Fribourg

EAU MINÉRALE NATURELLE Sylvana. L'eau de table parfaite. CONCESSIONNAIRE : JEAN MEYER, 13, rue de l'Industrie, Pérolles, FRIBOURG. — Téléphone 1.73

SAAS-FÉE La Perle des Alpes. Altitude : 1800 m. Hôtels LAGGER. Prospectus et brochure illustr. gratuits sur dem. — Fam. Lagger.

Madame et Monsieur Thales-Berset, à Fribourg; Monsieur et Madame Berset-Battier et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Deillon-Berset et leurs enfants, à Genève; Madame et Monsieur Strub-Berset et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Guery-Berset, à Paris, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Gédéon BERSSET de Cormérod.

Monsieur Gédéon BERSSET

leur cher père, grand-père et beau-père, décédé dans sa 81^{me} année, muni des sacrements de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi 20 juillet, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Nicolas. Départ de la maison mortuaire à 8 h. 20, rue de la Fratricorde 191. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Madame veuve Eugène Bardy et ses enfants, se font un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de marques de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUMBRES

Fabrique de CERQUELIS

Anselme MURITH

FRIBOURG. Magasin à S. E. de l'Université et bureau à S. O. de l'Université. TÉLÉPHONE 3.69

Grand choix de couronnes de tous prix. Siège social à GENÈVE. F. BACHLINGER, représentant. Place des Collèges, 27

A VENDRE

belle maison comprenant 2 magasins, 3 logements, située au centre du village de Guin. Eau, électricité et jardin. Entrée selon convention. S'adresser à M. Meyer, notaire, à Guin. 3553

A Fribourg, ou environs, je demande pour garçon tranquille et bien éduqué, élève de l'école réelle et désireux de se perfectionner dans la langue française

PENSION

chez un curé, dans bonne petite famille ou petit institut, pour les mois d'août, et septembre. — Ne demande pas de leçons. Adresser offres en indiquant le prix de pension à M^{me} A. Wieder, Horwstr. 11, Lucerne.

A LOUER

pour le 25 juillet à la rue Grimoux, un appartement de 7 chambres, cuisine et dépendances. 3684. S'adresser par écrit, sous chiffre P 3654 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints

immense choix. Très bon marché. chez F. BOFF, Ameublement, rue du Tir, 5, Fribourg.